
Bulletin de l'Union des Physiciens

Association des professeurs de Physique et de Chimie

Éditorial

Que fait l'UdP ?

par Jacqueline TINNÈS
Présidente de l'UdP

Les **statuts de l'Union des Physiciens** énoncent que notre association «a pour but...
– d'étudier et d'améliorer les conditions de l'enseignement des sciences physiques,
– de centraliser et de fournir à ses membres des renseignements d'ordre pédagogiques
et techniques relatifs à cet enseignement».

Intentions louables et sincères s'il en est..., que représentent-elles pour tous ceux
qui sont impliqués dans l'association, membres du bureau national et du conseil en particulier,
responsables devant les collègues de «ce que fait l'UdP» ?

FOURNIR DES RENSEIGNEMENTS

C'est grâce au bulletin (BUP), créé en même temps que l'association, que nous
sommes en mesure de répondre à l'objectif mis en exergue dès la deuxième phrase des
statuts. Il joue un rôle fondamental et nous n'ignorons pas que, dans l'esprit des adhé-
rents/abonnés, le sigle «BUP» remplace souvent «UdP». Nous sommes très fiers de
pouvoir offrir au lecteur, chaque mois et ce grâce à tous ceux qui nous envoient des
contributions, un recueil d'articles scientifiques et pédagogiques ; mais quel travail
pour le rédacteur en chef (rédactrice en ce moment...) et son équipe d'assurer cette
tâche à ce rythme !

Une responsabilité de plus en plus lourde échoit également aux responsables du
serveur de l'Union des Physiciens (<http://www.cnam.fr/hebergement/udp>)
et à toute l'équipe qui travaille à la mise en œuvre de ce nouvel outil. Nous nous réjouis-

sons de sa montée en puissance mais il est encore loin du rôle qu'il devra jouer dans l'avenir, sur le plan de l'information d'une part et celui de la communication directe et rapide avec les adhérents d'autre part, problème qui est un de nos soucis permanents.

AMÉLIORER LES CONDITIONS D'ENSEIGNEMENT

Quel doit être le rôle de l'UdP pour répondre à cette profession de foi ? A en croire les réactions variées que nous recevons, la réponse n'est pas la même pour tous les adhérents. Pour nous, responsables, un certain nombre de constantes font obligation, nous semble-t-il et tout notre mode d'action en dépend.

Aider les collègues dans leur travail

C'est l'un des rôles primordiaux des sections académiques et je crois qu'elles ont prouvé à maintes reprises qu'elles sont à la hauteur de cette tâche. Est-ce à dire que l'UdP joue un rôle dans la formation des enseignants ? Certes, son travail dans ce domaine mérite d'être reconnu, c'est d'ailleurs ce qui a été proposé en novembre dernier par M. le Ministre à plusieurs associations. Mais qu'il soit bien précisé deux points. D'une part, l'UdP ne s'engagera jamais dans un processus qui ne la laisserait pas libre de ses actions, d'autre part elle n'a pas à jouer le rôle de «courroie de transmission officielle» dans la formation, à l'occasion de la mise en place de nouveaux programmes par exemple. En revanche elle mettra en œuvre tout ce qui est en son pouvoir : ateliers, conférences, expositions de matériel, articles du bulletin... pour aider les collègues dans la mise au point d'un nouvel enseignement.

Intervenir à chaque fois que nécessaire

C'est un souci permanent, tant des responsables académiques vis-à-vis des rectorats et des IPR que des responsables nationaux vis-à-vis de l'Inspection Générale, des instances ministérielles de décision en général. C'est certainement l'une des plus lourdes responsabilités d'un président et d'un bureau national. C'est parfois aussi, cela va de pair, la plus discutée, aussi bien dans le fond que dans la forme.

Les interventions ont porté et portent toujours le plus souvent sur des questions fondamentales : fallait-il garder une terminale C et une terminale D, faut-il enseigner de la physique et chimie en sections non scientifiques, développer l'importance de l'enseignement expérimental, ... ? Pour intervenir, les responsables ont besoin de définir ce qu'ils défendront. Ils doivent impérativement anticiper ce genre de débat, solliciter à l'avance la réaction des collègues (journées nationales, conseil, bureau) car les interventions à mener ou les réponses à donner doivent l'être, en général, dans un temps très court. Ils se sentiront d'autant plus forts dans leurs démarches qu'ils penseront avoir recueilli l'avis d'adhérents qui leur font confiance pour respecter ensuite les décisions prises et pour choisir la façon d'intervenir.

L'avis des collègues

Le connaître nécessite, sous une forme ou sous une autre, de mener une enquête, et implique surtout que les collègues s'expriment et ne pensent pas d'entrée que «de toute façon, cela ne sert à rien». Nous ne pouvons être représentatifs que de la majorité **de ceux qui se sont exprimés...**

Il nous est parfois difficile de comprendre comment sont interprétées certaines de nos positions. Ce n'est pas parce nous avons voulu renforcer la réflexion qualitative et revaloriser l'aspect expérimental de notre enseignement que l'on a pour autant fait l'impasse sur la partie conceptuelle et «abaissé le niveau» ! Ce n'est pas parce que nous avons défendu que les contenus des programmes étaient trop lourds (ce qui ressortait d'une très forte majorité des enquêtes réalisées toujours avec recul), que nous voulons «un lycée light».

La façon d'intervenir

C'est, là aussi, un sujet de controverse voire d'incompréhension de la part de certains adhérents. Dans les circonstances passées et actuelles, nous avons toujours sollicité nous-mêmes ou répondu à tous les partenaires du système éducatif qui ont une responsabilité aux échelons ministériel et académique. Nous avons toujours gardé la ligne que nous nous étions fixée et nous l'avons défendue avec conviction, voire pugnacité, soit lors d'entrevues, soit par **des dossiers argumentés et approfondis** qui restent pour nous le meilleur moyen d'action.

L'urgence des dossiers à monter, et les décalages de publication ne nous permettent peut-être pas toujours de mettre en évidence, en temps réel et pour tous nos adhérents, la qualité et le sérieux de ce travail. Mais nous avons toujours privilégié cette approche et refusé de nous exprimer en quelques phrases inévitablement réductrices. C'est ainsi que nous sommes en train de rédiger des commentaires détaillés sur les projets de programmes du nouveau GTD pour, une fois de plus, jouer notre rôle. A l'heure où nous écrivons ces lignes, ce dossier n'est pas terminé, il paraîtra donc sur le serveur de l'UdP.

L'UdP aura, encore et toujours, de lourdes responsabilités à assumer sous «la houlette» d'un(e) autre président(e) puisque je termine ce mois-ci mon dernier mandat. Pour avoir vécu depuis bien des années dans le cercle du bureau national, je connais la valeur, le dévouement et la droiture de tous ceux avec qui j'ai travaillé. J'ai puisé dans ce travail d'équipe beaucoup de joies qui m'ont aidé à accepter les vicissitudes de la tâche. Je sais qu'ils sont prêts à donner beaucoup, et bénévolement toujours, pour que vive l'UdP.

le 7 juin 1999

Cent ans après
La radioactivité
Le rayonnement d'une découverte

Un siècle d'images et de réflexion sur la radioactivité



Sélection de citations des plus grands auteurs et de photographies, documents, images anciennes et actuelles sur 100 ans de recherche et d'applications.

par René Bimbot (CNRS), André Bonnin (Hôpital Cochin), Robert Deloche (CEA)
et Claire Lapeyre (Ministère des Affaires Etrangères).

Sommaire de l'ouvrage¹

Introduction par G. Charpak et M. Tubiana

- I. Les Découvertes - II. La Radioactivité et l'Infiniment Petit - III. La Radioactivité, l'Univers et le Temps
IV. La Radioactivité et la Vie - V. Radioactivité et Energie - VI. Radioactivité et Société
La célébration du Centenaire, par R. Bimbot. Repères chronologiques. Bibliographie

Publication prévue pour novembre 1999.

Souscription ouverte jusqu'au 30 septembre 1999 auprès d'organismes et de particuliers.
Prix de souscription : 150 F TTC pour la version brochée, 250 F TTC pour la version reliée
(Participation aux frais d'envoi : 30 F TTC par ouvrage pour commandes de moins de 5 ex.)

Bulletin de souscription

Mme ou M.

Organisme.....

Adresse./ Tel

.....

souscrit pour exemplaires au prix unitaire de 150 F (frais d'envoi en sus)

souscrit pour.....exemplaires au prix unitaire de 250 F(frais d'envoi en sus)

Ci-joint chèque* deà l'ordre de Association A.C. D. R.

(*nous contacter pour tout autre mode de paiement)

Bulletin à renvoyer avant le 30 septembre 1999 à René Bimbot, Institut de Physique Nucléaire
91406 Orsay Cedex. Tel 01 69 15 51 96 - Fax : 01 69 15 45 07

¹ Voir description plus complète sur le serveur de l'UdP (<http://www.cnam.fr/hebergement/udp>)